

Votre référent : Mme N. Botté

Adresse : 30 avenue Daumesnil 75012 Paris

Tél : 01.58.51.46.50

Email : diderotbastille@apef.fr

Site web : www.apef.fr

Structure déclarée : SAP523816627

Structure agréée: SAP523816627

Structure autorisée : SAP523816627

Horaires d'ouverture :

Lundi au vendredi 9h-13h / 14h-18h

Samedi uniquement sur rendez-vous

Astreinte téléphonique en dehors des heures d'ouverture

Transports

Ligne 1 - 14 - 5

Accès PMR : Oui

Organigramme

Naïma Botté : Gérante

Pascal Gronnwald : Adjoint gérante

Fella Lazhar : Assistante d'agence; Charlène Ndendek :

Référente secteur

Patricia Djoumessi et Salma Zeggane : Référente RH

Intervenantes à domicile

Autorités administratives :

DDETS : Unité départementale de Paris Espace Pont de Flandre Immeuble Artois (Bât.10) 11 rue de Cambrai, 75019 Paris, France

ARS : Immeuble "Le Curve", 13 rue du Landy 93200 Saint-Denis

CD : 94/96 Quai de la Rapée 75012 Paris

5 Boulevard Diderot 75012 Paris

Zone d'intervention :

Paris 5ème, 11ème, 12ème, 13ème, 18ème, 19ème et 20ème.

Liste des partenariats et conventionnements :

Conseil départemental, CARSAT/CNAV, Caisses de retraites diverses, Réseau gérontologique, Inter Mutuelle Assistance (IMA), Vyv Ecoute et Solutions, Mutuaide, Europ Assistance France (EAF), VIAVITA, AXA, Filassistance, Fidélia, AP Solutions GmbH (Mondial assistance), FOR ME et autres mutuelles diverses. Domiserve, Dhomplus, Les Opticiens Mobiles, Indépendance Royale, Saveurs et vie, La téléassistance de Europassistance et EZIO

Informations complémentaires

- ✓ L'agence remet **gratuitement un devis personnalisé** au consommateur à qui il propose une prestation ou un ensemble de prestations dont le prix total est supérieur ou égal à 100€ TTC ou au consommateur qui lui en fait la demande.
- ✓ Le présent document ne peut être remis qu'avec le livret d'accueil et ses annexes.
- ✓ Le client peut bénéficier d'un **crédit d'impôt** de 50% des sommes engagées, hors paiement en espèces, selon la législation en vigueur. Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts.
- ✓ Pour un accompagnement dans l'**exercice de vos droits**, vous pouvez contacter les **personnes qualifiées** du département (annexée à cette présente fiche tarifs), ainsi que le **Service Territorial de l'Autonomie** compétent.
- ✓ Si vous êtes témoin ou victime d'un acte de **maltraitance**, vous pouvez contacter les numéros d'urgences nationaux : 3977 (personnes âgées et en situation de handicap) - 3919 (femmes victimes de violences) - 119 (enfants). Plus d'informations dans le livret d'accueil client.

TARIFS APPLICABLES AU 1er décembre 2025

TARIFS GÉNÉRIQUES MODE PRESTATAIRE *

APEF DIDEROT BASTILLE

TARIFS HORAIRES		
	HT	TTC
		TTC après crédit d'impôt**
MÉNAGE REPASSAGE		
Détente	30,00 €	33,00 €
Bien-être	30,00 €	33,00 €
Evasion	30,91 €	34,00 €
Ponctuel	36,36 €	40,00 €
AIDE A DOMICILE		
Aide + Accompagnements	30,00 €	33,00 €
Aide + Accompagnements ponctuel	34,55 €	38,00 €
GARDE D'ENFANTS		
Garde d'enfants - 3 ans & - 18 ans en situation de handicap	30,45 €	33,50 €
Garde d'enfants + 3 ans	29,55 €	32,50 €
Garde ponctuelle / partagée (2 foyers)	34,55 €	38,00 €
BRICOLAGE		
Ponctuel	50,00 €	55,00 €
27,50 €		
JARDINAGE		
Régulier	41,67 €	50,00 €
Ponctuel	45,83 €	55,00 €
27,50 €		

Autres prestations :

	TTC	HT		TTC	HT
Démarches administratives	42,00 €	38,18 €	Téléassistance partenariat EA (à partir de)	29,90 €	24,92 €
Cuisine à domicile	42,00 €	38,18 €	Présence et vigilance à domicile	42,00 €	35,00 €
Mise en beauté (***)	42,00 €	38,18 €			
Soins et promenade d'animaux de compagnie (****)	42,00 €	38,18 €			

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Nos prestations donnent droit au crédit d'impôt selon les modalités de l'article 199. sexdecies du code des impôts.

(***) Pour personnes dépendantes. Les frais annexes hors frais kilométriques ne s'appliquent pas aux prestations d'assistance et financées.

Frais de gestion administrative mensuels : 16,50 € TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Frais kilométriques dans le cadre des prestations : 1,70 € TTC/km (Taux de TVA associé à la prestation)

Ménage à la quinzaine (hors vendredi) : 35,00€ TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Accompagnement véhiculé personnes dépendantes : 32,50€ TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Nettoyage surface vitrées : 42,00€ TTC (Taux de TVA associé à la prestation)

Majoration de 25% des heures de nuit (22h-7h), dimanche et jours fériés. Majoration de 10% le samedi et de 100% le 1er mai et le 25 décembre.



TARIFS ASSISTANCE ET FINANCES

MODE PRESTATAIRE *

APEF DIDEROT BASTILLE



TARIFS HORAIRES

HT	TTC	TTC Après crédit d'impôt**
----	-----	----------------------------

CONSEIL DÉPARTEMENTAL ***

APA Allocation personnalisée d'autonomie	Allocation attribuée par le Conseil Départemental à une personne âgée en perte d'autonomie. Objectif : prendre en charge tout ou partie de services d'aide à domicile. ✓ Avoir 60 ans et plus ✓ Rencontrer des problèmes liés à la perte d'autonomie pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne. ✓ Résider régulièrement en France	24,17 €	25,50 €	50% du reste à charge de votre facture
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 80 et 100% . Il comprend le tarif APA (% notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) + 0,52€ TTC			
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 60 et 79% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) + 2€ TTC	25,59 €	27,00 €	
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 40 et 59% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) + 2,80€ TTC	26,35 €	27,80 €	
	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est comprise entre 20 et 39% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 24,58€ TTC) + 3,92€ TTC	27,39 €	28,90 €	
PCH Prestation de compensation du handicap	Ce tarif s'applique aux bénéficiaires dont la prise en charge du Conseil Départemental est inférieure à 20% . Il comprend le tarif APA (% reste à charge notifié par le Conseil Départemental sur 00€ TTC) + 5,52€ TTC	28,91 €	30,50 €	50% du reste à charge de votre facture
	Aide financière attribuée par le Conseil Départemental, destinée à couvrir les besoins liés à la perte d'autonomie des personnes handicapées. ✓ Avoir de 20 à 60 ans ✓ Avoir des difficultés à réaliser des tâches essentielles de la vie quotidienne ou une difficulté grave pour au moins 2 activités ✓ Résider régulièrement en France	24,17 €	25,50 €	
	Ce tarif comprend le tarif PCH du Conseil Départemental (24,58€ TTC) + 0,52€ TTC			

ASSISTANCE HORS PRISE EN CHARGE

Tarif Assistance aux personnes âgées - HORS PRISE EN CHARGE	32,70 €	34,50 €	17,25 €
Tarif Assistance aux personnes en situation de handicap - HORS PRISE EN CHARGE	32,70 €	34,50 €	17,25 €

(*) Nos prestations sont majorées de 25% les heures de nuit (22H - 7H), les dimanches et jours fériés et de 100% les 1er Mai et 25 Décembre. Le détail des formules est joint en annexe. (**) Certaines prestations ouvrent droit au crédit d'impôt, renseignements en agence

*** Conditions de facturation du financeur :



DETAIL DES FORMULES APEF

Ménage / Repassage *	Détente	Bien-être	Evasion	Aide et Assistance à domicile	
				Aide *	Assistance **
MENAGE					
Dépoussiérer, aspirer, balayer et laver les sols	X	X	X		
Nettoyer le plan de travail, l'évier et laver la vaisselle	X	X	X		
Nettoyer et désinfecter les points d'eau (lavabo, sanitaires, baignoire, douche)	X	X	X		
Remplir, programmer et vider le lave-vaisselle	X	X	X		
Nettoyer les extérieurs des placards et appareils ménagers		X	X		
Faire les lits		X	X		
Nettoyer l'intérieur et le dessus des placards et appareils ménagers			X		
Entretien les matériaux nobles (parquet, cuivre, cuir, argenteries, ...)			X		
Cirer et ranger les chaussures			X		
REPASSAGE					
Repasser et ranger les vêtements		X	X		
Repasser et ranger les matières délicates		X	X		
Repasser et ranger le linge de maison		X	X		
ENTRETIEN DU LINGE					
Trier, étendre, plier le linge		X	X		
Programmer le lave linge et le sèche linge		X	X		
Laver à la main, détacher, repasser des matières délicates			X		
Assurer la rotation du linge (serviettes de bain, de toilette) et changer les draps			X		
Entretien la literie, les voilages et rideaux			X		
Apporter et récupérer au pressing			X		
Effectuer des travaux simples de couture			X		
GESTION DES COURSES					
Réceptionner la livraison de courses à domicile		X	X		
Ranger et conditionner les produits achetés		X	X		
Réaliser des courses à partir d'une liste ou en autonomie			X		
PREPARATION DES REPAS					
Préparer des repas simples		X	X		
Gérer les repas de la semaine en autonomie			X		
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE					
Vider, sortir et rentrer les poubelles	X	X	X		
Entretien les plantes		X	X		
Nettoyer les fenêtres et vitres		X	X		
Entretien la terrasse et le mobilier de jardin			X		
Maintenir une vigilance au domicile (fermer, ouvrir les volets, ramasser le courrier)			X		
Aide et Assistance à domicile					
Nettoyer les sols et faire les poussières			X	X	
Nettoyer les sanitaires et les points d'eau			X	X	
Nettoyer les pièces de vie (cuisine, chambres, sanitaires,)			X	X	
Faire les lits et changer les draps			X	X	
Ranger et organiser les pièces			X	X	
GESTION DU LINGE					
Trier, laver, étendre, plier, repasser les vêtements et le linge de maison			X	X	
Effectuer des travaux simples de couture			X	X	
Accompagner dans la gestion du linge (achats, tri, etc)			X	X	
GESTION DES REPAS ET COURSES					
Organiser les repas (mettre la table, servir et débarrasser, ...)			X	X	
Préparer un repas simple ou adapté (selon les besoins)			X	X	
Réaliser les courses (en autonomie ou à partir d'une liste)			X	X	
Ranger et conditionner les produits achetés			X	X	
Assister la prise des repas				X	
ENTRETIEN CADRE DE VIE					
Nettoyer les fenêtres et les vitres			X	X	
Entretenir les plantes de balcon, terrasses et jardinières			X	X	
Vider et sortir les poubelles			X	X	
Maintenir une vigilance au domicile			X	X	
Soins et promenades d'animaux de compagnie ***			X	X	
ACTIVITES ET SORTIES					
Accompagner à des balades, courses, rdv médicaux, etc.			X	X	
Aider aux tâches administratives			X	X	
Réaliser des jeux, des temps de discussions, etc			X	X	
HYGIENE, CONFORT ET DEPLACEMENTS					
Aider à la petite toilette (lavage mains, dents, visage)				X	
Aider à la toilette et aux changes					X
Aider à l'habillage et au déshabillage					X
Aider aux transferts (lever, coucher, déplacements)					X
Aider à la mobilité au domicile et à l'extérieur					X
Mise en beauté (lavage, séchage des cheveux, massage des mains et des pieds) ***			X	X	

* Prestations relevant de la déclaration en mode prestataire.

** Prestations relevant de l'autorisation en mode prestataire pour les personnes âgées, en situation de handicap ou atteintes de pathologies chroniques.

*** Service relevant de la déclaration en mode prestataire et réservé uniquement aux personnes dépendantes.

* Pour les prestations ponctuelles, toutes les tâches peuvent être réalisées dans le respect de la fiche mission définie.

Garde d'enfants *		Enfants de + 3 et de - 3 ans **	Enfants - 18 ans en situation de handicap ***	Garde partagée ****	Jardinage / Bricolage
DEPLACEMENTS / ACCOMPAGNEMENTS					
Amener et aller chercher à l'école, à la garderie	X	X	X		La tonte
Amener et aller chercher aux activités extra-scolaires	X	X	X		Le désherbage
Amener et aller chercher à la crèche	X	X	X		Le ramassage des feuilles
COURSES / REPAS					
Réaliser des petites courses pour les repas de l'enfant	X	X	X		Le débroussaillage
Préparer et aider à la prise des repas	X		X		La plantation de petits végétaux
SOMMEIL					
Organiser les réveils et les couchers	X		X		La taille des haies, arbustes et arbres
Organiser les siestes	X		X		L'enlèvement des déchets occasionnés par la prestation
SOINS D'HYGIENE ET DE CONFORT					
Accompagner à la propreté	X		X		Le déneigement des abords immédiats du domicile
Accompagner au bain, à la douche	X		X		L'entretien des massifs (bêchage, binage et griffage ...)
Accompagner dans la petite toilette	X		X		Petit arrachage manuel et évacuation des végétaux
Aider à l'habillage et au déshabillage	X		X		L'entretien régulier des allées et des terrasses
Gérer les changes	X		X		Le traitement des arbres et des arbustes
Garder les enfants malades	X	X	X		L'application d'engrais et/ou d'amendements
DEVELOPPEMENT / APPRENTISSAGE					
Proposer des activités d'expression, de construction, des activités ludo-éducatives et des	X	X	X		L'arrosage manuel des végétaux,
Aider aux devoirs	X	X	X		La petite maintenance régulière du mobilier de jardins et accessoires, ...
ENTRETIEN DU CADRE DE VIE DE L'ENFANT					
Nettoyer et ranger les espaces de vie de l'enfant	X	X	X		L'entretien des plantes de balcons, terrasses et jardinières
Nettoyer le matériel, les jeux et jouets de l'enfant	X	X	X		LE POTAGER
Nettoyer et ranger le linge de l'enfant	X	X	X		La cueillette des fruits et légumes à des fins de consommation personnelle
LE BRICOLAGE					
Démonter, monter des meubles simples					Poser des étagères ou des tringles à rideaux
Poser des étagères ou des tringles à rideaux					Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre
Fixer un porte manteau, un abat jour, d'un cadre					Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc
Resserrer une poignée de porte, remettre une latte de sommier, etc					Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce
Aider au déplacement/installation de petit mobilier dans une pièce					Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)
Petites retouches de joints de silicone dans la salle de bain (sans démontage)					Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)
Installer des équipements de sécurité (capteur, détecteurs de fumée,)					La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1 ^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.
La taille des fruitiers, des rosiers et des plantes grimpantes dans le respect du décret du 1 ^{er} septembre 2004 n°2004-924 relatif à l'utilisation des équipements de travail mis à la disposition pour des travaux temporaires en hauteur.					Attention : La taille ou l'élagage d'arbustes ne peuvent être considérés comme travaux de petit jardinage que dans la mesure où il s'agit d'entretien courant effectué à hauteur d'homme, ne nécessitant pas le déplacement de l'intervenant dans l'arbre et le matériel adéquat (cordes et harnais, évacuation par camion).

* 3 enfants maximum par intervention

** Formule relevant du régime de la déclaration pour les enfants de + 3 ans et de l'agrément pour les enfants de - 3 ans pour la garde et l'accompagnement d'enfants.

*** Formule relevant du régime de l'agrément en mode prestataire pour les enfants de - 18 ans en situation de handicap. Sont exclus les actes d'assistance de la vie quotidienne.

**** Formule couvrant la garde d'enfants de 2, voir 3 familles alternativement au domicile de l'une et de l'autre.

V14 - 112025 - Annexe de la fiche tarifs de l'agence



APEF DIDEROT BASTILLE

TARIFS HORAIRES

	HT	TTC
ENTRETIEN DES LOCAUX		
Entretien des locaux	31,67 €	38,00 €
Nettoyage de surfaces vitrées	38,33 €	46,00 €

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS

Jardinage	50,00 €	60,00 €
Bricolage	50,00 €	60,00 €

Frais annexes

Frais de gestion administrative : 17,50€ TTC mensuel (Taux de TVA 20%)

Entretien des locaux avec mise à disposition produits et matériel : 42,00€ TTC (Taux de TVA à 20%)

(*) Majoration de 25% des heures de nuit (22h - 7H), dimanche et jours fériés et de 100% les 1er mai et 25 décembre.
Ces prestations ne donnent pas droit au crédit d'impôt.



